

UNITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉPARATION DU TRAVAIL ET TECHNOLOGIE – UP1

Sont évaluées les compétences :

- C1-1 Collecter les données de la demande
- C1-2 Lire, analyser, classer et sélectionner les documents
- C2-1 Proposer un choix technologique et esthétique
- C2-3 Proposer un plan de travail
- C3-1 Participer à la construction du modèle
- C4-1 Émettre et recevoir des informations

RÉALISATION D'UN PRODUIT – UP2

Sont évaluées les compétences :

- C2-2 Organiser le poste de travail
- C3-2 Effectuer les opérations d'apprêtage, de coupe et brochage
- C3-3 Régler et mettre en œuvre les matériels
- C3-4 Effectuer les opérations de montage, d'assemblage, de finition
- C3-5 Contrôler la qualité en cours et en fin de réalisation
- C3-6 Assurer la maintenance de premier niveau

UNITÉS GÉNÉRALES

FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – UG1

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (*B.O.* hors série n° 5 du 29 août 2002).

MATHÉMATIQUES-SCIENCES – UG2

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (*B.O.* hors série n° 5 du 29 août 2002).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – UG3

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (*B.O.* n° 39 du 24 octobre 2002).